

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 19 décembre 2023**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal : 19

En exercice : 19

Nombre de
présents : 12

Nombre de
votants : 14

Date de la
convocation
15/12/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le dix- neuf décembre à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint – Monsieur DEBRIE Didier - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée- - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - - Madame DUBUC Nicole – Madame BIGOT Marie- Pierre - Monsieur BONDOUX Guillaume - Monsieur CHAGNOLEAU Joël- - Madame BERUSSEAU Evelyne

Excusés : Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe (a donné pouvoir à Monsieur KECHIDI) - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint (adonné pouvoir à Monsieur DEBRIE) - Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE) - Monsieur LATREUILLE Alain

Absents : Madame CHAPRON Christine- Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

**2023 12 112 Demandes de subvention 2024 au titre de la Dotation
d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)**

DETR n°1 : Chaufferie gaz mutualisée Foyer rural/ école maternelle/garderie

Monsieur le Maire rappelle que le foyer rural et l'école maternelle sont des bâtiments prioritaires car très énergivores. L'ensemble des besoins de ces 2 sites est couvert par : 4 chaudières gaz dont 2 en fin de vie. Les systèmes de régulation sont obsolètes et défectueux. Ce projet consiste à mutualiser l'ensemble de ces systèmes de production dans une seule chaufferie.

Dans un premier temps il est répondu aux besoins énergétiques par une énergie fossile c'est-à-dire un réseau de gaz mais par la suite il s'agira de mettre en place un futur projet d'alimentation en chaleur renouvelable thermique (granulés de bois).

Cette chaufferie va desservir le foyer rural, la cuisine du foyer, l'école maternelle, la garderie. Les options raccordement de la salle haute et de l'agence postale communale ainsi que le remplacement de la centrale de traitement d'air du foyer rural sont retenues dans le présent dossier.

Il rappelle que le projet bénéficie d'une subvention DSIL exceptionnelle acquise au titre de 2021 et qu'elle a été prorogée pour une année supplémentaire.

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	HT	RECETTES	
Travaux	306 600.00	DSIL exceptionnelle notifiée	97 858.00
Maîtrise d'oeuvre	21 589.75	DETR sollicitée 30 %	99 764.00
Mission Contrôle technique	2 620.00	Conseil Départemental sollicité 20 % sur 177 796 (partie école)	35 559.00
Mission contrat SPS	1 740.00	Autofinancement	99 368.75
Total	332 549.75	Total	332 549.75

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
- Adopte l'opération et les modalités de financement,
- Approuve le plan de financement prévisionnel

AR Prefecture

017-211701859-202312182223-11_12 DE
Reçu le 27/12/2023

S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération et notamment la demande de subvention auprès de la Préfecture

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 27/12/2023

Publiée sur le site internet le : 27/12/2023

Le GUA, le 20 décembre 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

